

ANNEXE II.b.
REGLEMENT D'EXAMEN
(modifié par arrêté du 9 juillet 2015)

REGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité MENUISERIE ALUMINIUM - VERRE de baccalauréat professionnel	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles	Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
--	--	--	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U.11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U.12	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1 h	CCF	
E2 : Épreuve d'analyse et de préparation : Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier		4						
Sous-épreuve E21 : analyse technique d'un ouvrage	U.21	2	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E22 : préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	U.22	2	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrit	3h	CCF	
E3 : Épreuve de réalisation d'un ouvrage		10						
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	20 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage	U.32	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	U.33	3	CCF		Ponctuel pratique	4 à 7 h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Économie - Gestion	U34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention – santé – environnement	U35	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E4 : Épreuve de langue vivante étrangère	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
E5 : Épreuve de français et histoire et géographie et enseignement moral et civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et Enseignement moral et civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	

E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuves facultatives (2) EF1 EF2	UF1 UF2							

1. dont 5 minutes de préparation

2. Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles. Les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention. L'épreuve est effectuée en mode ponctuel terminal. Elle est orale d'une durée de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.